

**Zeitschrift:** Vox Romanica  
**Herausgeber:** Collegium Romanicum Helvetiorum  
**Band:** 40 (1981)

**Artikel:** Vocabulaire burlesque et patois à Lyon, aux XVIIe et XVIIIe siècles  
**Autor:** Escoffier, Simone  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-31338>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Vocabulaire burlesque et patois à Lyon, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

Les œuvres classées sous l'étiquette *burlesques*, en dépit de leur diversité, ont fait longtemps l'objet d'un mépris systématique, et peut-être excessif, de la part des historiens de la littérature: à peine sont-elles mentionnées, à l'exception de celles de Scarron, auxquelles il est fait une place un peu plus large, dans les manuels courants. L'historien de la langue, lui, ne saurait partager ce dédain ni adopter ce point de vue. Bien mieux que les œuvres dites classiques et les genres élevés, en effet, elles sont pour lui une mine d'enseignements en ce qui concerne la langue parlée de l'époque, ce *sermo cotidianus* dont se servaient nos ancêtres dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Compte tenu d'un certain parti-pris de grossièreté (on aime à penser qu'ils n'étaient pas aussi obsédés que le laisseraient supposer les dialogues de Tabarin et les dictionnaires comme celui de Leroux<sup>1</sup>, par la scatologie et l'obscénité), les œuvres du genre burlesque et certains répertoires connus doivent refléter assez bien cet usage familial. En tout cas, il n'est pas permis d'ignorer ni de passer sous silence une mode qui a duré près d'un demi-siècle et a produit un si grand nombre d'œuvres littéraires qui ont sans doute fait les délices d'un très large public, car il y retrouvait ses soucis, ses amours, ses colères et jusqu'à sa façon de s'exprimer.

Au nombre des traits les plus apparents qui caractérisent le genre burlesque compte l'emploi, au moins épisodique, des langues vernaculaires. F. Bar<sup>2</sup> lui a consacré un long paragraphe de son livre sur le genre burlesque: mots dialectaux isolés des provinces du nord-ouest et du midi chez Saint-Amant, Scarron et d'Assoucy, passages entiers rédigés en patois chez Rabelais, des Périers, Sorel, sans oublier les mazarinades et autres pamphlets<sup>3</sup>. Molière lui-même s'est bien gardé de dédaigner cette source de pittoresque. M. Piron<sup>4</sup>, lui aussi, évoque la question des rapports du burlesque et du patois: la littérature patoise, dit-il, doit beaucoup au burlesque; il fait aussi remarquer que cette mode a survécu «jusqu'à bien tard en province». C'est ce que nous avons constaté.

Il n'est donc pas étonnant qu'à Lyon, où le dialecte est encore compris partout et parlé, au XVII<sup>e</sup> siècle, par les petites gens, tout en étant considéré déjà comme un *patois*, de bons esprits se soient amusés à des compositions pittoresques faisant appel, au moins en partie, à ce parler. Deux œuvres burlesques, l'une du milieu, l'autre de la

<sup>1</sup> Voir la liste des dictionnaires le plus souvent consultés, à la fin de l'article.

<sup>2</sup> F. BAR, *Le Genre Burlesque en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris (d'Artrey) 1960, p. 206-212.

<sup>3</sup> F. DELOFFRE, *Agréables Conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps (1649-1651)*, Paris (Les Belles-Lettres) 1961.

<sup>4</sup> M. PIRON, *Histoire des Littératures, III, Littératures françaises, connexes et marginales*, Paris (La Pléiade) 1978, p. 1476.

fin du siècle, nous sont parvenues. La première (d'Henri Perrin, publiée en 1658), s'intitule *La Bernarda Buyandiri* «Bernarde la blanchisseuse», *tragi-comedia*.<sup>5</sup> C'est, en fait, plutôt qu'une comédie, une succession de «sketches», comme nous dirions aujourd'hui: des personnages, ou plutôt des silhouettes, du petit peuple, lavandières, militaires, cuisiniers, apparaissent, s'invectivent et s'injurient à qui mieux mieux, se lancent des défis ridicules et rapportent des ragots de cuisine; les servantes accusent leurs maîtresses de tous les péchés, mais ne s'épargnent pas entre elles. La première partie parle d'un mariage, mais on y chercherait en vain une seule effusion de tendresse. La seconde, qui est en fait une nouvelle pièce, est un peu mieux structurée: composée et jouée sans doute à l'occasion du Mardi-Gras, elle nous montre ce petit monde qui déplore la disparition de Carnaval. Les critiques des servantes y sont reprises textuellement et insérées artificiellement dans le contexte, puis Bacchus intervient, ordonne à chacun de nourrir le pauvre Carnaval exilé pour un an sous la terre, et cela se termine par un bal et des chansons. Liberté du ton, grossièretés, procédés de style, personnification des entités (Carnaval), «travestissement» des dieux antiques (Bacchus), présence des personnages traditionnels des farces et ballets de l'époque (Le More, La Sarrazine, Pantalon), satire des maîtres, rattachent cette pochade aux productions à la mode, en font une œuvre bien de son temps, mais en même temps originale parce que localisée par le décor et l'emploi du dialecte. Tout se passe à Lyon, et tout le monde parle le patois lyonnais. L'imitation, consciente ou non, des dialogues et farces tabariniques<sup>6</sup> semble même par moments flagrante. Comment ne pas rapprocher, par exemple, tel passage de *l'Adieu de Tabarin* aux taverniers (p. 444 de l'édition d'Harnouville):

«En particulier, je m'adresse à vous (taverniers honorables), sur lesquels Bacchus, tenant pour sceptre une bouteille et pour couronne les pampres du bois tortu, a établi l'empire de l'ivrongnerie. Vous qui maniez cette excellente liqueur, laquelle conserve la chaleur naturelle, augmente l'humeur radicale, affine l'esprit, purifie le jugement, chasse les passions et encourage les plus poltrons ...».

des vers patois suivants de la *Bernarde* (2<sup>e</sup> Partie, v. 83–87), adressés par un des personnages à Bacchus:

*Grand Rey qui domina su l'empirou de le treille,*  
«Grand Roi qui dominez sur l'empire des treilles»,  
*Qu'i puissiē manteni lo ju den le bouteille,*  
«Pour qu'il puisse maintenir le jus dans les bouteilles»,  
*Qu'i nou remplisse du jus du bois-tortu,*  
«Pour qu'il nous remplisse du jus de la vigne»,

<sup>5</sup> H. PERRIN, *La Bernarda Buyandiri*, 1658, B. N. cote Y 6.205; rééditée par PHILIPON, Lyon 1825. Une nouvelle édition, par S. ESCOFFIER et A. M. VURPAS, paraîtra prochainement.

<sup>6</sup> La première édition parut, du vivant de l'auteur, en 1622, chez Sommaille et Rocollet, à Paris, avec permission donnée à J. B. Chevrol, imprimeur et libraire à Lyon, d'imprimer et faire imprimer. Entre 1624 et 1640, il y eut plusieurs éditions des œuvres de Tabarin, dont certaines à Lyon. Voir: G. DE HARNOUVILLE, *Les œuvres de Tabarin*, Paris (Delahays) 1858.

*Qu'i conforte noutro coeur et leur donne vertu,*  
 «Pour qu'il conforte nos courages et leur donne de la force»,  
*Faite que Caramentran reprenne son essenci...*  
 «Faites que Carnaval reprenne vie ...»,

et de la réponse de Bacchus (v. 95–100):

*Per minteni justici, tousjour, den mon Empirou,*  
 «Pour maintenir la justice, toujours, dans mon empire»,  
*Empeschi, à cet heura, qu'on ne me fasse pirou,*  
 «Empêcher qu'aujourd'hui on ne me fasse pire»,  
*Je voulou faire pareistre comben je suis puissant,*  
 «Je veux faire paraître combien je suis puissant»,  
*Et monstra, de mon sceprou, lo pouvay ravissant.*  
 «Et montrer, de mon sceptre, le pouvoir éclatant»,  
*J'enflamou de courageou le plus jeune peictrine,*  
 «J'enflamme de courage les plus jeunes poitrines»,  
*Je maintenou en splendeur le meilleure cusine...*  
 «Je maintiens en splendeur les meilleures cuisines ...»

La seconde, *La Ville de Lyon en vers burlesques*<sup>7</sup> (1683?), d'auteur inconnu mais certainement lettré, s'annonce d'elle-même comme une réplique de *Paris en vers burlesques*<sup>8</sup> et d'autres productions du même genre, et presque de la même époque. Les rapprochements sont d'ailleurs faciles à faire, et E. Vial, qui a publié cette œuvre, les a fort bien soulignés: même entrée en matière, même boniments, presque textuellement reproduits, sur les marchands du Pont-Neuf à Paris:

«Quatre crayons faits par Bel-Ange,  
 Et trois œuvres de Michel-Ange...»

et ceux du Pont du Change, à Lyon:

«Quelques fins crayons de Bel-Ange  
 Ou du célèbre Michel-Ange...»,

scènes identiques au Palais de Justice et aux Halles.

Seuls, le décor et l'emploi du dialecte dans certains passages en font une œuvre originale et vraiment lyonnaise. En effet, il s'agit d'une promenade de deux personnages à travers Lyon, avec descriptions de monuments, arrêts dans les boutiques et les cabarets. Mais, alors que les protagonistes, les libraires, les *imagés* et autres merciers parlent français, batelières, fruitières, poissonnières, porteurs de chaises et bouchers versifient en assez bon patois lyonnais.

<sup>7</sup> *La Ville de Lyon en vers burlesques, en deux journées*, à Lyon, chez Pierre Bouchard 1683, Bibl. de l' Arsenal; réimpression par E. VIAL, LYON CUMIN et MASSON 1918. Une nouvelle édition, par S. ESCOFFIER et A. M. VURPAS, paraîtra prochainement.

<sup>8</sup> *Paris en vers burlesques*, de BERTHOT, *Les Tracas de Paris*, de COLLETET, *Rome ridicule*, de SAINT-AMAND, *Description de la Ville d'Amsterdam ...* de PIERRE LA JOLLE, *Chronique scandaleuse ou Paris ridiculisé* 1668.

Venons-en donc à l'essentiel de notre propos, la langue. Nous ne nous attarderons pas à l'étude des sons et des articulations, qui sont, la plupart du temps, conformes au dialecte francoprovençal lyonnais. La morphologie, elle aussi, est, dans l'ensemble, patoise, et les formes françaises sont rares, surtout dans la *Bernarde*. Ce qui retiendra, aujourd'hui, notre attention, ce sont les mots et les expressions.

On peut faire trois parts dans ce vocabulaire. Tout d'abord, les mots français reproduits sous leur forme et leur graphie française, et de même sens qu'en français moderne, ou bien adaptés à la phonétique locale. Les premiers sont peu nombreux : 45 environ dans la *Bernarde* pour un texte de 640 alexandrins. Encore faudrait-il, peut-être, exclure de ce nombre certains termes qui peuvent être patois ou non, soit les verbes en *-er* à la 3<sup>e</sup> personne du singulier, dont la désinence est *-e*, en patois comme en français : *refuse*, *attaque*, *engendre*, les substantifs en *-ONE* : *chanson*, *patron*, *-EMU*, *raisin*, et d'autres encore comme *pot*, *fer*, *nom*, *valet* (prononcé peut-être avec un *e* sourd tonique final) etc. ... En fait, les seuls emprunts sûrs sont les signifiés pour lesquels il existe une dénomination patoise que l'auteur, pour une raison quelconque, n'a pas pu ou voulu employer : *lapin* pour *cuny*, *œuf* pour *wé* ou *cacou*, *honorer* pour *ondra* etc. ... Quant aux mots adaptés à la phonétique lyonnaise, ils sont plus difficiles encore à classer. Comment affirmer avec certitude que tels substantifs ou adjectifs féminins terminés en *-i* ou *-a*, masculins en *-o*, *-ou* ou *-e* sont des emprunts «naturalisés» et non des héritiers panromans ou pan-galloromans du latin, même s'ils désignent des notions abstraites ? Que dire de : *pistola*, *besogny*, *ardiessi*, *blamo*, *vissou*, *dommageo*, *platrou*, *capitainou*, *père* ?

La seconde part comprend les mots authentiquement patois, inconnus du français commun, attestés en francoprovençal. Ils sont assez nombreux pour caractériser ces œuvres et prouver leur origine. Carnaval, appelé *Caramentran*, a disparu, enfermé dans une *caborne*, c'est-à-dire une grotte. La Devoidy est *amoiru* de *Bernarde*, il veut corriger Gatillon en lui donnant *una pana* «une torchée», à moins que *Bernarde* elle-même ne le frappe à coups de *batillon* «battoir à linge»; épargner, c'est *étogi*, une «coquille» *na cruisy*, un «baptême» un *batizi*, une «nichée», *na gna* etc...

Nous avons pu relever, cependant, dans ces deux œuvres, un certain nombre de mots et de locutions que nous avons groupés en une troisième part. Ce sont des termes ou des expressions, qui y figurent sous une forme patoise, mais qu'on trouve attestés, en français, dans les œuvres burlesques et les dictionnaires anciens comme ceux de Furetière, Richelet, Leroux, et récents comme le Littré et le dictionnaire de Dubois et Lagane. Ils appartiennent, apparemment, au français commun, voire au parisien, familier, de l'époque. Nos auteurs patoisants semblent avoir puisé assez largement dans ce fonds, suivant leurs besoins, et cet effet du bilinguisme n'a rien pour nous surprendre.

Voici quelques-unes de ces expressions, augmentées de quelques autres, attestées elles aussi dans le vocabulaire burlesque, puisées dans des œuvres patoises de la même époque ou un peu plus tardives mais qui ne doivent rien, littérairement, au burlesque

(bien que l'auteur de l'une d'elles, le chirurgien J. C. Dunant, ait écrit de petites pièces burlesques en français), pour donner un aperçu plus large du parler lyonnais familier du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le vocabulaire des injures et des termes de mépris est le plus riche. Pour désigner un mauvais ouvrier qui travaille grossièrement, nous dit le *Dictionnaire* de Leroux, on le traite de *maçon*: c'est aussi le mot qu'emploie le maître-boucher de *Lyon en vers burlesques*, à l'égard d'un commis maladroit (v. 744). Un *palot* est, pour Furetière (ex. de d'Assoucy) un «homme grossier et rustique», et, pour Leroux, un «sot, rustre, ignorant». Dans un *Noël en patois lyonnais*<sup>9</sup> de 1674, c'est «un vaurien, un mauvais sujet». Un *courtaud de boutique* est un «commis de magasin» (Corn. *Suite du menteur*, cité par Dubois); c'est un terme de mépris pour Leroux. Nous le trouvons, à peine patoisé, dans la *Bernarde* (I, 148). *Galefretier* (Sorel *Francion*, cité par Dubois, Scarron *Virg. trav.* et Leroux), apparaît, au sens fort de «vaurien, gueux», sous la forme patoise *gaillefreti*, dans un *Noël Satirique*<sup>10</sup> de 1723. Les femmes ne sont pas oubliées: elles sont *niesse* (*Bernarde* II, 273) «sottes, niaises», et *nice, nicette* «niais, niaise» existe chez La Fontaine, cité par Leroux. Elles peuvent être *friquettes* «précieuses, pimbêches», terme donné comme vieux par Leroux et employé par les lavandières de la *Bernarde* en parlant de leurs maîtresses. Les *affrontuses*, «trompeuses, corruptrices» (*Bernarde* II, 294) sont citées par Huguette, Richelet, et, dans les *Agréables Conférences* (op. cit.), F. Deloffre définit ainsi *affronteux, affronteur* (d'après Richelet) «trompeur, lâche et malin qui n'a ni foi ni honneur». Le vocabulaire patois de l'obscénité est assez riche pour n'avoir pas besoin d'emprunter. Notons cependant, dans la *Bernarde*, l'emploi de *cabat* «vulve» (*Bern.* II, 113) comme terme d'injure adressé à une femme, qui est attesté en ancien français et figure, dans ce même sens, sous la forme *cabatz rabattu*, dans les *Poésies mss.* de Lacurne de Sainte-Palaye (cité par Littré).

Les coups, de langue, de bâton ou de hallebarde sont monnaie courante dans ce genre de farces. *Paquet*, donné par le *Dict.* de Robert comme moderne au sens de «critique sévère et méritée», apparaît cependant, dans ce sens ou dans un sens voisin, dans celui de Huguette, et dans la *Bernarde* (II, 287), à propos des servantes qui se réunissent pour critiquer leurs maîtresses:

*Sen tout celo paquet et celo causamen*  
«Sans toutes ces critiques et ces bavardages»  
*Le servirian ben mieu...*  
«Elles serviraient bien mieux...»

*Masquer* quelqu'un c'est, d'après Leroux, (*Don Quich.*) lui «donner un soufflet»; dans la *Bernarde*, le coupe est donné avec un clef. Quant au soufflet, c'est *na pla-*

<sup>9</sup> *Un Noël en patois lyonnais* de J. C. Dunant, 1674, publié par E. VIAL, Lyon 1909. Ed. or. dans un recueil intitulé: *Noëls nouveaux sur la naissance de N. S. J. C. ...* Lyon (Barbier) 1674. Nouvelle édition par S. ESCOFFIER et A. M. VURPAS en préparation.

<sup>10</sup> *Un Noël Satirique en patois lyonnais* édité par PUITSPÉLU en 1882 et 1887, à Lyon, chez Stork, et par PHILIPON in *RPhF* 5 (1891). Nouvelle édition par S. ESCOFFIER et A. M. VURPAS en préparation.

*muza* dans la *Bernarde*: le mot appartient au vocabulaire burlesque (voir Bar, *Virgile Goguenard*, de Petit-Jehan); il est ancien (Godefroy) et moyen français (Huguet), et dialectal (*ALF* 645 et *FEW*). *Touche* «coup que l'on donne à quelqu'un qu'on maltraite», dont Leroux donne plusieurs attestations (Poiss. *Les Faux Divertissements* et Ablancourt *Dial. de Lucien*), se retrouve dans une chanson en patois lyonnais du XVIII<sup>e</sup> siècle (*Chanson politique sur les malheurs du temps*<sup>11</sup>) sous la forme *tochi*:

*Car un chacun crin la tochi ...*

Bien entendu, les parties du corps sont souvent désignées par des termes péjoratifs, en français et en patois: *groin* «nez, visage, mine», *patte*, «main»; *narra* «mine, figure», en patois de la *Bernarde*, (I, 33) répond à *nez*, dans le même sens, chez M. Régnier (*Sat.* XI, 6):

*Moi qui n'ai pas le nez d'être Jean qui ne peut.*

Un autre secteur riche du vocabulaire, c'est celui qui exprime les idées de tromperie, de tort fait ou subi, de moquerie, d'ennuis et de chagrin. *Lanterner*, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, a souvent le sens d'«ennuyer, incommoder, déplaire, chagriner» (Leroux, Oudin, Littré). La *Bernarde* emploie *lanterna* dans ce sens (I, 9). Une *happe-lourde*, d'après Huguet, le *Dict. Gén.* et Furetière, c'est «une tromperie, un attrape-nigaud», et, pour Leroux «une personne sotte» (Hauteroche). La *Bernarde* emploie *apelourda* «attraper» (I, 202), et menace le personnage dont il est question de lui jouer *una plus ruda pissi* «une plus rude pièce». On disait déjà, au XVII<sup>e</sup> siècle, d'après Leroux, *jouer pièce a quelqu'un* «lui faire affront, dommage ou raillerie», et *jouer une pièce* «quereller violemment» (Bar). Pour *machurer*, au sens figuré de «deshonorer», Littré cite un exemple emprunté à Calvin (*Inst.* 39), et c'est encore ainsi que s'exprime la *Bernarde* (I, 26):

*(il)voudret machura una fema d'honneur.*

*Se morgua* «se vexer, se narguer mutuellement» est employé dans le *Noël Satirique*. Dubois cite seulement *morguer*, transitif, «braver, moquer, vexer», avec plusieurs attestations de Saint-Amant, Sorel, Sévigné et le *Dict. de l'Académie* de 1694. Pour *se manquer* «se tromper», Dubois cite Scarron; l'auteur de notre *Noël Satirique* utilise aussi ce verbe pronominal, dans ce sens, et les parlers lyonnais modernes le connaissent pour «broncher, manquer d'à-propos». *Avoir un pied de nez*, c'est «être confus et honteux, interdit confondu et dépité» chez La Fontaine (*Oeuvres Posth.*) cité par Leroux; dans la *Bernarde* (II, 150) on trouve aussi cette expression:

*Autant qu'à beaucoup d'autrou qu'arant un pi de na*  
«Autant qu'à beaucoup d'autres qui seront bien dépités»

<sup>11</sup> *Chanson politique sur les malheurs du temps*, 1786, éditée par PUITSPÉLU, *Revue du Lyonnais* 6 (1888). Nouvelle édition par S. ESCOFFIER et A. M. VURPAS en préparation.

*Fâcherie, fascherie* «tristesse, chagrin causé par une contrariété» est dans Molière (*Ec. des Maris*), Chapelain et Richelet (cités par Dubois). Dans la *Bernarde*, on a *tourmen et faschery* (II, 12). De même, *blamo et vitupere* figurent dans le même vers :

*Que sont exem de blamo et de tous vitupere,*

comme si le mot avait besoin d'être rendu plus explicite par un synonyme. *Vitupere* «blâme», en effet, est cité par Dubois avec des exemples de Scarron et de Malherbe. Leroux le traduit par «dédain, mépris», avec une citation de Corneille (*Cercle des Femmes*). Il est donné comme vieilli par Vaugelas, et bas à la fin du siècle (*FEW VITUPERIUM*).

Parmi les défauts et les vices, l'ivrognerie et l'avarice sont bien représentées. Le vin, c'est le *jus du bois-tortu* (Leroux, Tabarin et *Bernarde*); une *cimaise* est, pour Leroux, «une rasade, mesure, lampée; un verre de vin versé plein». A. Lyon, (*Bernarde* et *Lyon en vers burlesques: semaisi, semaise*), c'est une mesure de vin valant deux pots, c'est à dire environ deux litres. *Faire jambe de vin*, c'est pour Furetière (ex. de de L'Estoile), «prendre du vin pour se donner des forces», et, pour Leroux, «s'enivrer presque, pour prendre des forces et faire les choses plus gaîment» (*La Rapinière Com.*). C'est ce que font, dit-on, dès le matin, dans le *Noël Satirique* (v. 102), les moines Augustins. *Fouetter un verre*, dans l'ancienne langue (Rabelais, *Garg.* et Leroux), c'est «l'avalier d'un trait». Le *Noël Satirique* accuse (v. 107) les religieux des Minimes de *fouaytta lo motardi* «fouetter le moutardier». Pourquoi le moutardier? La moutarde est un excitant! Une servante, dans la *Bernarde*, prétend que sa maîtresse est si avare qu'elle :

*tondre su un œuf per gaigny una mailly.*

«tondrait un œuf pour gagner une maille (petite monnaie) ...».

Leroux a relevé cette expression, avec la construction intransitive du verbe: «il tondrait sur un œuf, se dit d'un avare». *Glorieux* «orgueilleux, fier» est courant au XVII<sup>e</sup> siècle, même dans la langue classique; les servantes de la *Bernarde* sont accusées d'être *glorieuse*. Mais la basse flatterie est stigmatisée elle aussi, dans l'expression *faire le pied de veau*, qu'on trouve dans Richelet et Leroux, avec la définition suivante: «faire la révérence, marquer de la soumission, flatter, caresser, faire la cour (*Parnasse des Muses*)». C'est ce que fait, d'après l'auteur du *Noël Satirique* (v. 126), le «pauvre Camio» vis-à-vis du puissant chapitre de Saint-Irénée :

*Et puis lo pouro Camio,*

*Que lieu fait lo pi de viô.*

Nous citerons enfin, pêle-mêle, au hasard de la plume, d'autres expressions familières de l'époque, employées, sous leur forme patoise, par nos auteurs :

- *boëtte aux cailloux* (*Odes burlesques* de 1653 et comédie de Cl. de l'Estoile, citées par Bar, et *Noël Satirique*, v. 300: *bouaytte u caillou*) «prison»;

- *avey dray, avoir droit* «avoir raison» (*Bernarde* II, 88, et Dubois qui cite Retz);
- *abima, abîmer* «précipiter dans l'abîme» (*Noël* de Dunant et Dubois) appartient à la langue classique;
- *tracassi, tracasser* «aller et venir sans cesse, s'agiter» (*Bernarde* I, 88, et Leroux);
- *bâcler* «terminer», souvent accompagné de *racler*, avec lequel il rime si bien, «conclure, décider» (*Bernarde* I, 104, 105. Leroux et *Agréables Conférences* p. 19);
- *guérou, guère* «beaucoup» (*Noël Sat.* et Scarron cité par Dubois);
- *avoir de quoi frire*, souvent abrégé en *avoir de quoi* «disposer de ressources suffisantes» (*Voc. Burl.*, citations de Bar, et chanson en patois lyonnais de 1744<sup>12</sup>: *avey de quay frire, avey de quay*) etc. ...

Le patois, si vivant soit-il, est une langue parlée. Pour produire une œuvre littéraire, même dans un genre mineur, il doit emprunter du vocabulaire. Il n'est pas sans intérêt de chercher à savoir à qui et comment. Reprenant le propos de M. Piron, que nous rappelions au début de cet article, on pourrait dire que si le patois *littéraire* lyonnais des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles doit beaucoup au burlesque en tant que genre, il doit plus encore à la trame lexicale dont il est tissé, c'est-à-dire au français commun familier du temps.

Pour terminer, je citerai une boutade de l'érudit lyonnais Nizier du Puitspelu<sup>13</sup>, ce patoisant passionné: «Nombre de bonnes gens s'imaginent que, pour écrire en lyonnais, il suffit de ne pas savoir le français. C'est peut-être une erreur. Il m'est avis, au rebours, que, pour écrire parfaitement bien le lyonnais, il serait nécessaire de savoir d'abord le lyonnais, puis beaucoup de français, et non seulement le français d'aujourd'hui, mais encore celui d'hier et d'avant-hier».

Lyon

*Simone Escoffier*

<sup>12</sup> *Nouveau Vaudeville patois à chanté la Comédie Française, pour la convalescence du roi*, 1744; réédition par PHILIPON, in *RPhF* 6 (1892). Nouvelle édition par S. ESCOFFIER et A. M. VURPAS, en préparation.

<sup>13</sup> N. DU PUIITSPELU, *Les oisivetés du sieur du Puitspelu, Lyonnais*, Lyon (Bernoux et Cumin) 1896, p. 315.

#### Dictionnaires le plus souvent consultés

FURETIÈRE, *Dictionnaire Universel*, La Haye-Rotterdam 1690.

RICHELET, *Le Nouveau Dictionnaire françois*, Amsterdam-Lyon 1719.

LEROUX, *Dictionnaire comique, satirique, critique, burlesque, libre et proverbial*, Lyon 1752.

LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, Paris 1863–1883.

HUGUET, *Dictionnaire de la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris 1925–1967.

VON WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Bonn 1928...

ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris 1953–1964.

DUBOIS ET LAGANE, *Dictionnaire de la langue française classique*, Paris 1960.